**Notion: N0132**

**Notion originale: langue de minorité nationale**

**Notion traduite: langue de minorité nationale**

Autre notion traduite avec le même therme: (italien) lingua di minoranza nazionale

Autre notion traduite avec le même therme: (russe) язык национального меньшинства

Autre notion traduite avec le même therme: (serbe) језик националне мањине

**Document: D572**

Titre: Pour une définition de la notion de "langue régionale"

Type: linguistique - article de périodique

Langue: français

Auteur: PASCAUD, Antoine

Auteur: VIAUT, Alain

In : Lengas, revue de sociolinguistique, n°82, 2017, pp. 1-26

Lien: http://journals.openedition.org/lengas/1380 [consulté le 25 février 2019]

Extrait E2916, p. 7

De ce fait, cette définition avec ses propriétés pertinentes, centrées sur les idées de territoire et de caractère minoritaire, a été assortie de neuf autres propriétés, inhérentes aux domaines d’application concernés (par exemple l’enseignement, la nature de l’emprise spatiale, le lien à l’officialité, le positionnement par rapport à la standardisation, etc.) et variables selon les contextes de leur réalisation. Cette définition a ensuite été envisagée en fonction de ses actualisations à travers les équivalents littéraux du français "langue régionale" dans quelques unes des autres langues utilisées en Europe (allemand, anglais, basque, espagnol, italien, russe). Ces dernières ont été retenues pour leur productivité éprouvée dans ce domaine à travers la base CLME mais aussi parce qu’elles sont représentatives de différentes branches et familles linguistiques présentes en Europe. Au-delà de ce qui a souvent pu procéder de traductions, les significations particulières, porteuses de propriétés afférentes dues à des contextes particuliers, ont également été retenues à partir des textes à portée juridique du Conseil de l’Europe, de la France, de l’Allemagne, de la Pologne et de l’Ukraine. Enfin, conscient que cette notion pouvait aussi se rapporter à un champ sémantique plus large ou plus spécifique que celui qui correspondait à ses propriétés les plus pertinentes, nous avons agrégé à sa définition un développement sur un choix de notions proches : quasisynonymes comme "langue régionale endogène" (Belgique), associées comme "langue et culture régionales" (France), voisines comme "langue de France" (France) ou "langue de minorité nationale" (Europe de l’Est).

Extrait E2931, p. 18-19

Dans d’autres cas, des propriétés particulières caractérisent des notions qui n’en demeurent pas moins voisines de celle de "langue régionale". Ainsi, celles de "langue de minorité ethnique" et de "langue de minorité nationale", présentes en Europe de l’Est (Pologne, Roumanie, Ukraine par exemple) et en Russie (язык национального меньшинства), sans mettre en avant l’appartenance à l’ensemble d’un pays comme c’est le cas pour "langue de France", précisent en revanche une relation avec le fait minoritaire dont elles participent mais aussi avec des groupes de population marqués par une culture ethnique ou nationale. Elles s’appliquent en outre à des langues historiquement liées à des territoires.

**Document: D076**

Titre: La charte européenne des langues, les « langues de migrants » et les langues dépourvues de territoire

Type: linguistique - article de périodique

Langue: français

Auteur: AKIN, Salih

In : Lengas, revue de sociolinguistique, n°59, 2006, pp. 51-66

Extrait E1628, p. 59

Le kurde est considéré comme une langue dépourvue de territoire, langue d'immigration, mais aussi langue de minorité nationale installée en Arménie depuis plusieurs générations. En effet, le Premier rapport de la République d'Arménie présente les kurdes comme des "immigrés pacifistes"

**Document: D015**

Titre: Sociolinguistique. Epistémologie, langues régionales, polynomie

Type: linguistique - ouvrage monographique

Langue: français

Auteur: MARCELLESI, Jean-Baptiste

Ed. :L'Harmattan, Paris, 2003, 308p.

Extrait E1659, p. 93-94

Certains auteurs de communications rejettent le terme de langue régionale ou ne l'acceptent que guillemeté et défini comme nous l'avons fait. D'aucuns parlent ici même de langue de minorité nationale . L'ambiguïté de minorité nationale (minorité dans la nation, ou nation qui est minorité) pose trop de questions sortant du cadre des problèmes que nous avons abordés ici. Intéressante définition que donne ici H. Giordan : la minorité linguistique nationale serait un groupe à pratiques linguistiques différenciées minoritaires parce qu'il pratique à la fois le français et sa langue régionale et que sur le plan national il n'y a que quelques centaines de milliers ou quelques millions de personnes dans cette situation. […] Sa polysémie est le risque de laisser assimiler, par confusion, ethnie et nation a conduit le GRECO à lui en préférer un autre.